

DÉCISION 646 / 2024

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC LE JURY BADMINTON CLUB LE JEUDI 1^{ER} MAI 2025.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec le Jury Badminton Club pour une utilisation de la grande salle le 1^{er} mai 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20241229-Decis646-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 29 DEC. 2024 -

Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny

AVENANT 2

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"
Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel
Saison 2024-2025

ATTRIBUTAIRE : Jury Badminton Club

REPRESENTE PAR : Monsieur Yannick SCHNEIDER – Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

- 1er MAI 2025 07H00 à 20H00 Badminton Grande salle

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

X	Grande salle
	Salle de Danse
	Dojo
	Salle de Tennis
X	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre.....
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements : <i>M. Frigera Touss</i>

NOMS ET QUALIFICATIONS ET COORDONNEES DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

- Yannick SCHNEIDER Président JBC
07 70 26 36 08
- Jean-Marie PARISOT Secrétaire JBC
06 08 67 29 61
- Séverine TOMETAK Trésorière JBC
06 50 60 32 19
-
-

COMMENTAIRES :

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

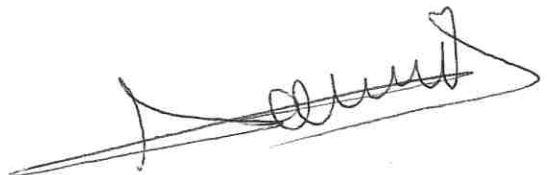
Fait à Metz, en deux exemplaires, le 29 DEC. 2024 -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny

Pour le Jury Badminton Club
Le Président



Yannick SCHNEIDER